

taire perpétuel commença à haute voix la lecture de cette étrange missive :

« Messieurs les Immortels,

« De quoi! de quoi!... Vous racontez que la pelouse sur les champs de courses « est la partie de l'hippodrome sur laquelle le public est admis à l'intérieur de la piste »? Faudrait voir d'abord à écrire en français, et secundo j'ai bien l'honneur de vous dire que vous n'y entravez que pouic; la pelouse, c'est la partie sur laquelle le public est admis, « l'intérieur de la piste », comme vous dites, étant réservée aux canassons. »

Il y eut une minute de légitime stupeur au sein de l'illustre compagnie.

M. Paléologue, qui dirigeait les travaux, l'accentua davantage en déclarant :

— Cette remarque me paraît absolument juste; nous n'avons plus qu'à rectifier la définition de pelouse dans le sens indiqué par M. Bicard.

Ce qui fut fait d'emblée.

A quand la candidature de M. Georges de La Fouchardière au fauteuil de René Bazin?

P.-P. P.

### MUSIQUE

Mor. de Jean Cras. — La question des Théâtres lyriques subventionnés et la radiodiffusion.

Le 14 septembre mourait à Brest — où il exerçait les fonctions de major-général de l'arsenal — le contre-amiral Cras. **Jean Cras** était né en 1879 à Brest, où s'est achevée si prématurément sa vie, d'une famille de marins. Comme Albert Roussel et Antoine Mariotte, — comme Rimsky-Korsakoff à la génération précédente, — cet officier de marine eut deux passions, la mer et la musique. Elève de M. Henri Duparc, il acquit de solides connaissances qui lui permirent, tout en continuant de naviguer et de remplir une belle carrière, de faire figure de « professionnel » parmi les musiciens. Par son maître, il se rattachait à l'école franckiste. Il dut beaucoup à Duparc : l'élégance naturelle de son style trouva dans l'exemple du compositeur de *Lénore* le plus profitable des enseignements, et qui correspondait le mieux à sa nature. Sa musique traduit exactement la qualité de son esprit : elle est

élégante et sensible, pleine de poésie et de lyrisme contenu. La mer en fut la constante inspiratrice, aussi bien la mer de Bretagne, dure et grise, que la mer bleue et riante des côtes méridionales. Il en a aimé et chanté tous les aspects, en des pages, éloquentes sans déclamation, et qui venaient du cœur. L'homme était d'une simplicité et d'une droiture qui lui gagnaient la sympathie de tous; le musicien pareillement séduisait sans chercher à plaire, par la grâce convaincante de ses inventions mélodiques, par la distinction de son « écriture ».

Il laisse de nombreuses œuvres : *Polyphème*, écrit sur le poème de Samain, fut représenté à l'Opéra-Comique en janvier 1922, avec un succès qui laissait espérer une prochaine reprise. C'est un des opéras les plus remarquables qui aient été donnés depuis la guerre : le rôle de Lycas, les chœurs appelant les Nymphes des eaux et des bois au lever du rideau, la scène finale où Polyphème, devant Galathée endormie, exhale sa douleur et se fait conduire vers la mer, sont de fort belles pages. Dans le domaine de la musique symphonique, la mer avait aussi inspiré à Jean Cras une sorte de triptyque, *Journal de bord*, dont les trois volets représentent trois aspects du large, selon les « quarts », de huit à minuit, de minuit à quatre et de quatre à huit, un coucher de soleil sur la houle, un clair de lune, et puis la terre en vue au lever du jour. La musique semble animée du grand souffle du large. En mars dernier, je rendais compte ici-même de son dernier ouvrage, un *Concerto* pour piano et orchestre que sa fille, Mlle Colette Cras — jeune pianiste de grand talent — faisait applaudir aux concerts Padeloup sous la direction de M. D.-E. Inghelbrecht, et les mêmes mots revenaient sous ma plume pour louer l'ordonnance ingénieuse, la clarté et la franchise de ce concerto.

Pareillement ses pièces de musique de chambre, un *Quintette* pour harpe, flûte et trio à cordes, un autre pour deux violons, alto, violoncelle et piano, un *Quatuor* à cordes, un *Trio* pour violon, alto et violoncelle, des pièces pour flûte et harpe, pour violoncelle et piano, pour violon et piano, avaient obtenu aux concerts de la Société Nationale des succès répétés. Ses mélodies (*L'Offrande lyrique*, de Tagore, *les Robayiat*, d'Omar Kayian, *Fontaines*, de Lucien Jacques, trois

Noëls, etc.); ses pièces de piano (*Ames d'enfants*, trois petites pièces pour six petites mains, *Paysages : maritime, champêtre*, etc.), montrent en lui un « intimiste » et un paysagiste aussi heureusement inspirés.

Il disparaît en pleine activité, alors qu'on pouvait encore attendre beaucoup de lui.

## §

La question des **théâtre lyriques subventionnés** continue de préoccuper l'opinion. On parle de plus en plus de la radio-diffusion des spectacles de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, comme du remède, du seul remède susceptible de guérir nos deux scènes musicales de la maladie grave dont elles souffrent.

Peut-être même en parle-t-on trop, ou en parle-t-on mal.

« Tout est dans tout, et réciproquement », aimait à dire le charmant sceptique Adrien Hébrard. Le mal, on l'a vu souvent, peut sortir des intentions les plus louables. Que la T.S.F. vienne en aide à la musique en général et aux théâtres lyriques en particulier, rien de meilleur ni de plus souhaitable. Mais il ne faudrait pas que la « Radio » absorbât les théâtres de musique où les réduisît à une sorte de vassalité. Et c'est ce qui, déjà, semble à redouter. Le péril n'est peut-être encore qu'imaginaire; mais le seul fait qu'il puisse être imaginé — et il l'est, n'en doutez pas — le rend redoutable.

J'ai lu ceci il y a peu, dans un hebdomadaire : « Une solution vient d'être proposée que l'on discute sérieusement : pour diminuer les frais d'exploitation, on réunirait l'Opéra et l'Opéra-Comique, c'est-à-dire qu'il n'y aurait qu'une seule troupe pour les deux établissements. On juge que cela serait suffisant pour contenter la soif de musique des Parisiens. Il serait fâcheux de s'arrêter en si beau chemin. Puisque les promoteurs du susdit projet donnent pour argument l'envahissement de la T.S.F., pourquoi ne pas supprimer purement et simplement l'Opéra et l'Opéra-Comique? Avec les progrès du phono, on est arrivé à enregistrer des drames lyriques entiers. Rien ne serait plus facile que de passer ces ouvrages à la radio, comme cela se fait déjà; il en résulterait une économie d'interprétation, de décors et de costumes, et

aussi de personnel; le contribuable ferait également des économies et enfin tous les possesseurs de T.S.F. en province auraient la joie d'écouter nos troupes officielles, ce plaisir n'étant réservé jusqu'ici qu'aux seuls Parisiens. » Ironie, humour? Peut-être, mais sous ce badinage se cachent, soyez-en sûrs, des arguments que leur absurdité même rend séduisants pour les gobe-mouches et, partant, plus dangereux pour nos théâtres lyriques.

Considérer la « musique mécanique », phonographe et radiophonie, comme une fin et non comme un moyen, leur donner le pas sur l'audition directe est une conception qui peut satisfaire certains ingénieurs, mais qui doit être combattue vigoureusement par tous les musiciens et tous les gens de goût. Quels que soient, dans un avenir plus ou moins prompt, les progrès de l'enregistrement et de la transmission de la voix et des instruments, ni le disque ni la radio ne remplaceront *jamais* le théâtre ou le concert. Ils deviendront, et ils sont déjà, de merveilleux « succédanés », des auxiliaires très précieux pour l'éducation musicale de la jeunesse et du grand public, des « pis-aller ». Leur rôle n'est pas négligeable. Il peut, il doit s'étendre, mais jamais jusqu'au point de prendre la place de l'audition directe, dont ils doivent, au contraire, faire naître le désir chez tous ceux qui ne sont point réfractaires à l'émotion artistique. La « mécanique » interposée entre le musicien et l'auditeur, reste une sorte d'écran qui, si transparent et impalpable qu'il devienne, absorbera, réfractera ou transformera toujours une part de ce qu'on lui confie et apparaîtra, de ce fait, aux raffinés comme destructeur. Ne forçons point notre talent; ne forçons point non plus jusqu'à les grossir démesurément les avantages que nous pouvons attendre des inventions nouvelles et ne croyons pas que la radio ni le cinéma remplaceront le théâtre et le concert.

Autre sujet d'inquiétude : au banquet du « Salon de la T.S.F. », il a été question du « statut de la radio » et de la taxe. M. Queuille, ministre des Postes et Télégraphes, a prononcé un discours et déclaré que, dans le budget de 1933, il voudrait disposer d'une somme de *cinquante millions* pour la radiodiffusion, sans rien demander à son collègue le ministre

du Budget : « Il serait équitable que les usagers participassent aux charges *du grand service qui se crée*, par le paiement d'une taxe modérée. » On approuvera cette déclaration et on prendra note de la promesse. Mais...

Mais je lis ce commentaire :

Cela est tout à fait juste, à la condition formelle que le produit de la taxe fourni par les usagers soit intégralement affecté à l'amélioration de la radiodiffusion. Nous défendrons ce point de vue sans défaillance.

Et c'est ce qui m'inquiète un peu, car il faudrait s'entendre sur le sens exact de ces mots : « intégralement affecté à l'amélioration de la radiodiffusion ». Oui, mille fois oui, si on leur donne un sens large, libéral, et que l'on veuille prendre garde que laisser mourir la musique (et les théâtres lyriques subventionnés) c'est amoindrir infiniment l'intérêt, la valeur et la portée de la radiodiffusion; qu'en conséquence, les premières subventions à prélever sur la taxe nouvelle sont celles qui iront à la musique sous toutes ses formes, à la musique sans laquelle la radio serait réduite au pauvre rôle d'agent de publicité. Non, mille fois non, si l'on entend ces mots dans leur sens littéral et restrictif, si l'on veut se borner à partager le produit de la taxe entre les seuls postes émetteurs, sans regarder au delà des tentures assourdissantes des « studios » — ou des portes matelassées qui protègent des indiscrets les cabinets des administrateurs. On sait la fluidité des millions, et comme les sommes les plus grosses se volatilisent aisément.

On devine que la taxe excite l'appétit de nombreux amateurs — que l'art et la musique n'occupent guère. Toute une « organisation » est sans doute déjà prête pour le « *grand service* » que nous promet le ministre. Soyons modérés dans nos souhaits et ramenons-les à la mesure du possible; espérons que les gens bien en cour, les fonctionnaires et les gens d'affaires satisfaits, les musiciens auront encore quelques miettes à grignoter...

RENÉ DUMESNIL.